

## **XMA - Règlement du concours de nouvelles Printemps 2016**

Thème : « **Le huitième péché capital** ».

Les objectifs de ce concours sont :

- S'amuser, pour les écrivains et les lecteurs,
- Pousser les membres de l'association à écrire,
- Permettre, pour ceux qui le veulent, d'avoir des avis sur leur production.

Les règles sont les suivantes :

- Le concours est réservé aux membres de XMA
- Longueur maximum du texte : **7500 signes**, espaces inclus,
- Jury : tous les membres de XMA qui renverront leur grille de notation remplie à l'huissier du présent concours, Jean Sousselier, qui de ce fait ne concourra pas
- Une note globale sera demandée, ainsi que des notes pour les 3 critères suivants :
  - o Respect du thème,
  - o Style, qualité d'écriture,
  - o Originalité du texte.
- Les notes attribuées pour la note globale et chaque critère iront de 0 à 10.
- Classement :
  - o Le classement officiel sera effectué en prenant la moyenne des notes exprimées pour la note globale.
  - o Des classements secondaires seront faits sur chacun des critères, en prenant la moyenne des notes exprimées pour chacun d'eux.
  - o Les évaluations seront anonymes.
  - o Les 4 classements publiés seront limités aux 10 premiers (si le nombre de participants est N inférieur à 20, la limite sera N/2).

Recueil d'avis des autres membres :

- Nous proposons aux auteurs de solliciter les avis du jury quant à leur texte. Le but étant d'avoir un avis externe motivé, afin de pouvoir progresser.
- Les membres du jury ne sont pas obligés de donner leur avis, c'est juste un service qui leur est demandé.

Planning :

- **1<sup>er</sup> Mai : date limite d'envoi des textes en format Word à l'huissier du concours,**
- 7 Mai : tous les textes sont envoyés aux membres, ainsi que la feuille de notation,
- **12 Juin : date limite de renvoi des grilles de notation remplies,**
- 18 Juin : le classement est publié.

Remarque : chacun peut présenter plusieurs nouvelles, mais seule la meilleure sera classée.